



Dans nos écoles

.....

Fermeture d'une classe à l'école élémentaire du Parc en septembre prochain

Malgré les efforts de la municipalité, des parents d'élèves, de l'AIPEAH notamment, et des élus de la circonscription pour convaincre l'inspection académique de ne pas fermer une classe à l'école du Parc, nous avons appris malheureusement qu'une décision de fermeture avait été prise. Elle nous a été confirmée officiellement par courrier du 21 mars dernier. Décision que nous regrettons.

Inscriptions scolaires

Les familles domiciliées sur Agnetz qui souhaitent scolariser leur(s) enfant(s) à l'école élémentaire du Parc à Agnetz ou à l'école maternelle du Petit Prince à Ronquerolles doivent au préalable retirer auprès du secrétariat de la mairie, **un certificat de préinscription**. Celui-ci leur sera délivré **à partir du 1er avril** sur présentation d'un justificatif de domicile (de moins de 3 mois) et du livret de famille. Une fois le certificat obtenu, les parents devront faire les démarches suivantes auprès des directrices d'école :

⇒ A l'école du Parc à Agnetz

Madame JOAN, Directrice, prendra les inscriptions :

- les vendredis 02, 09 et 16 mai
- les vendredis 06 et 13 juin

→ de 9h à 12h et de 14h à 17h,

En cas d'impossibilité à ces dates et heures de permanence, il faudra prendre rendez-vous avec Mme JOAN, en appelant le **03 44 50 53 23**.

Nous vous rappelons qu'une inscription est nécessaire à l'école du Parc lorsque votre enfant quitte la grande section de maternelle pour le CP.

⇒ A l'école du Petit Prince à Ronquerolles

Mme LEMAIRE, Directrice, recevra en avril les parents **sur rendez-vous le mardi en journée**, pour ceux qui le peuvent.

Et pour les autres, à partir de 17h15, les lundis, mardis et jeudis, sur rendez-vous également. Vous pouvez la joindre au **03 44 50 12 13** ou par mail à ce.0600677k@ac-amiens.fr

⇒ Lors de l'inscription :

Vous devrez vous munir du **certificat de préinscription délivré par la mairie, du carnet de vaccination à jour, du livret de famille et de la fiche d'admission (pour l'école maternelle)**.

Un certificat de radiation vous sera également demandé si votre enfant arrive d'une autre école. Retrouvez toute l'information sur www.agnetz.fr rubrique actualités.

Une année chargée de projets pédagogiques pour les élèves de l'école du Parc

Ils sont chanceux nos petits élèves de l'élémentaire. Théâtre, musique, littérature, sport, langues vivantes, jardinage... ils ont été initiés depuis la rentrée de septembre à tout un panel d'activités et ils ne vont pas s'arrêter en si bon chemin. Pour ces 3ème et 4ème trimestres, les projets pédagogiques fleurissent.

Au programme :

- **Projet vélo** avec l'association *Avenir cycliste du clermontois* dans le cadre du SRAV « **Savoir rouler à vélo** »,

- **Journée liaison** grande section de maternelle et CP avec une découverte de l'école élémentaire pour les petits,

- **Soirée d'accueil aux futurs CP** le 21 mars avec la collaboration des parents élus, de l'ILEP et de la mairie au sein de notre école,

- **Visite du collège Fernel** pour les CM2,

- **Projet en anglais** : correspondance avec des collégiens et un professeur du collège pour la classe de CM2 de Mme BADEAU,

- **Visite du ZOO d'Amiens** pour la classe de Mme BADEAU, le 16 juin,

- **Projet théâtre** avec Mme BUVRY : mise en scène d'une pièce de théâtre et projet autour du thème de la mer avec l'aide de l'intervenant musique, le 19 juin,

- **Spectacle en lien avec le projet nature, thème phare de l'année** : pour les classes de Mme GELLI et de Mme JOAN, le 24 juin,

- **Création d'un logo de l'école (en collaboration avec les parents d'élèves élus)** : intervention d'un graphiste et élaboration d'un logo validé par les élèves.

En séance du 24 mars 2025, le conseil municipal a approuvé le compte financier unique 2024 et a voté le budget primitif 2025. Ci-dessous, une vue schématique des dépenses prévisionnelles pour l'année en cours.

Dépenses prévisionnelles 2025

4 871 848€

Charges et administration générales

1 326 848€

dont remboursement de l'emprunt : 303 500€ (capital et intérêts)

Cette dépense regroupe l'ensemble des services fonctionnels de la mairie

Bâtiments

290 000€

- Poursuite du Plan énergétique des bâtiments (ancienne mairie, école maternelle)
- Entretien général des bâtiments
- Acquisition d'équipements divers

Vie scolaire

500 000€

- Travaux d'entretien
- Restauration scolaire, périscolaire.
- Dépenses de fonctionnement des 2 écoles + personnel dédié
- Acquisition de mobilier

Environnement et cadre de vie

1 535 000€

- Entretien de la commune
- Propreté, espaces verts, fleurissement
- Sécurité publique
- Acquisition de matériel

Vie associative, culture et sport

202 000€

- Subventions aux associations
- Programmation culturelle et festive
- Bibliothèque municipale
- Construction d'un 3ème terrain de padel

Voirie et enfouissement des réseaux

670 000€

- Entretien régulier de la voirie communale
- Enfouissement des réseaux rue de Froissy, rue du cimetière, impasse Beauregard, rue du 17 juin
- Aménagement de la rue Dorée (phase 1)

Action sociale

34 000€

- Subvention au CCAS
- Manifestations diverses

Aménagements urbains

314 000€

- Aménagement rue Marcel Thomas, rue Robert Weiss
- Étude aménagements sécurité routère
- Construction d'un colombarium
- Vidéoprotection (renouvellement de caméras)

La part communale des taux d'imposition ne change pas !

Le conseil municipal a voté également au cours de cette séance du 24 mars, les taux communaux. A l'unanimité des voix, ses membres ont décidé de ne pas les augmenter :

- ⇒ **Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale * : 15,72%**
- ⇒ **Taxe Foncière sur le Bâti : 66,49%**
- ⇒ **Taxe Foncière sur le non Bâti : 86,37%**

(*) : Cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération depuis le 1^{er} octobre 2018, les logements vacants depuis plus de deux ans.

Travaux rue Dorée



Les travaux de requalification de la rue Dorée ont débuté **le 25 mars dernier**. Pour rappel, il s'agit d'aménager la voirie sur la 1ère partie de la rue Dorée soit de la rue du Pont Roy aux portes de la SAR.

Le projet consiste à recalibrer la rue à 4m pour le double sens, à 4,50m dans l'impasse et à créer une voirie partagée en zone 20

donnant la priorité aux piétons et aux vélos.

La seconde partie de la rue Dorée, quant à elle, devrait être réalisée l'année prochaine. Elle comprend en plus de la requalification de la rue, l'enfouissement des réseaux.

Pour cette première tranche de travaux, une enveloppe budgétaire de 310 000€ TTC a été allouée. A noter qu'une subvention de 72 600€ a été obtenue de la part du Conseil Départemental de l'Oise.

Bibliothèque

A lire en avril

- « *Et ils vécutent heureux malgré tous leurs enfants* » de **Raphaëlle Giordano**

Être parent n'est pas un chemin bordé de roses ! Andréa en rupture avec sa fille décide de participer au casting d'une émission de télé-réalité : La Darons Académy. Parenthèse enchantée pour les parents ou occasion de dire tout haut tout ce que tout le monde pense tout bas.

- « *J'ai commencé par mourir* » de **Gilles Legardinier**

En débarquant dans un village perdu de la côte écossaise, Christopher Runyard est convaincu que sa présence n'est due qu'à un malentendu. Immédiatement subjugué par cette baie hors du temps, il ignore que, voilà des siècles, une tragédie s'y est déroulée au nom d'un secret qui n'a rien d'une légende.

- « *Et que Dieu me pardonne* » de **Claire Norton**

Mère exemplaire, Elodie s'est toujours conformée aux règles de la société, voyant en la justice un rempart contre toute menace. Mais cette conviction vole en éclat le jour où sa fille aînée disparaît tragiquement. Consumée de chagrin, Elodie ne vit désormais plus que dans un but : venger son enfant.

- « *Le secret des Agapanthes : Flora & Joséphine* » de **Clarisse Sabard**

Flora, galeriste d'art à Los Angeles en pleine tourmente, se réfugie en Normandie, dans la maison familiale dont elle vient d'hériter. Quelques jours après son arrivée, un kaléidoscope est déposé devant sa porte. A l'intérieur de vieilles photos jaunies et un manuscrit défraîchi la transporte dans le passé méconnu de sa grand-mère Joséphine.

- « *Dans l'ombre d'April* » de **Ruth Ware**

Hantée par la mort d'Hannah découverte morte dans leur chambre sur le campus, April pense que l'homme qui a été condamné et qui est mort en prison n'est pas son meurtrier. Celui qui l'a tuée court toujours. Elle veut connaître la vérité.

Renseignements au 03 44 78 37 72

Pendant les vacances de Pâques, la bibliothèque sera ouverte du mardi 8 au vendredi 11 avril inclus soit le mercredi et vendredi de 10h à 12h et le mardi, mercredi et jeudi de 14h à 18h.

Fermeture du 12 au 19 avril.
Reprise des horaires habituels le mardi 22 avril 2025

• • • • • Rappel

Nuisances sonores

Qui dit printemps, dit retour de la végétation, dit travaux au jardin, dit bruit., dit nuisances sonores.

Pour limiter l'impact sur vos voisins, assurez-vous d'être sur les bons créneaux horaires.

✓ du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 19h30,

✓ le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h,

✓ le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h



Respectez les pauses méridiennes !

➔ en semaine le midi de 12h à 13h30, le samedi de 12h à 15h ...

Il n'est pas agréable de passer à table et d'entendre le voisin tondre sa pelouse.

• • • • • A noter

Commande groupée de fioul

La livraison est prévue pour **le 23 avril** prochain. Si vous souhaitez en bénéficier, merci de contacter **M. Bernadicou** en indiquant votre nom, votre adresse, la quantité souhaitée et la qualité, ordinaire ou supérieure.

☎ au 06 32 97 62 67

✉ bernadicouemmanuel@yahoo.fr



L'info sécurité routière

On respecte le sens interdit !

Il y en a un sur la commune qui est régulièrement non-respecté. Il s'agit de celui situé **Impasse du Parc**, près de l'école élémentaire à Agnetz. Seuls les riverains sont autorisés à l'emprunter et cela est clairement affiché sur le panneau à l'entrée de rue. Pourtant, quotidiennement, il est bravé notamment par les parents d'élèves qui viennent récupérer leurs enfants à l'accueil de loisirs. Certains pris sur le fait ont indiqué à notre garde champêtre que pendant les temps non-scolaires, il n'y avait pas d'objection à circuler. Ah oui ! Mais d'où sort cette information ? Temps scolaires ou pas, cette impasse est en sens interdit. Tout contrevenant risque une amende de 135€ s'il y circule alors qu'il n'est pas riverain.

Annulation de la brocante de Pâques

La brocante de Boulincourt habituellement organisée le dimanche de Pâques par le Comité des fêtes n'aura pas lieu cette année. Décision difficile prise lors de l'Assemblée Générale de l'association, le 25 mars dernier, par les membres du Comité des fêtes, organisateur de la manifestation.

Une **Assemblée Générale Extraordinaire** aura lieu **vendredi 25 avril 2025 à 19h** dans la salle Saint-Léger. L'ordre du jour sera la modification des statuts et l'élection du conseil d'administration. Les habitants de la commune sont invités à y assister. Un verre de l'amitié sera ensuite partagé. Une occasion pour les Agnessois de se renseigner ou d'intégrer l'association.

Agenda



→ Chasse aux œufs, le lundi 21 avril à 15h

Elle sera organisée par le comité des fêtes d'Agnetz le lundi de Pâques, 21 avril, à 15h sur le plateau sportif derrière la mairie. Celle-ci est réservée aux enfants d'Agnetz de 3 à 12 ans inclus.

Venez nombreux ! Des œufs en chocolat seront distribués à tous les participants !



→ CARNAVRIL, le samedi 26 avril

L'AIPEAH organise son Carnavril de 14h30 à 17h dans les rues du village. Une grande parade qui sera suivie d'une vente de crêpes et de boissons. Départ de l'école du Petit Prince à Ronquerolles.

Renseignements :

aipeah.asso@gmail.com

Bourse aux plantes et fleurs



L'association culturelle d'Agnetz organise **le dimanche 27 avril de 10h à 16h** sur le parvis de l'église Saint Léger à Agnetz, une bourse aux plantes et fleurs. Les particuliers qui souhaiteraient vendre leur production de plants de fleurs, de légumes etc... sont invités à contacter Martine HUBERTY dès que possible. En plus de pouvoir profiter de cette vente de plants, les visiteurs auront la possibilité de visiter l'église qui sera exceptionnellement ouverte pour l'occasion et le local de l'Association culturelle qui regorge de trésors, notamment la collection complète, reliée, de la revue Paris-Match, depuis le premier numéro paru le 25 mars 1949. Stationnement sur le parking en amont de l'église.

Inscription auprès de Martine Huberty au 06 27 03 18 33 ou par mail à martine.huberty@free.fr



Agnetz sur IntraMuros

Pour rester connecté(e) à votre territoire, téléchargez
l'application sur votre smartphone !

